

Concilier impératif humanitaire et transition écologique dans d'anciens territoires colonisés: le cas des ONG françaises de solidarité internationale

Vincent Pradier

▶ To cite this version:

Vincent Pradier. Concilier impératif humanitaire et transition écologique dans d'anciens territoires colonisés: le cas des ONG françaises de solidarité internationale. Pratiques émergentes de la solidarité internationale: les enjeux de l'autonomisation et de la décolonisation, Acfas; OCCAH, May 2023, Montréal, Canada. halshs-04092776

HAL Id: halshs-04092776 https://shs.hal.science/halshs-04092776

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Concilier impératif humanitaire et transition écologique dans d'anciens territoires colonisés Le cas des ONG françaises de solidarité internationale

Vincent PRADIER – chercheur doctorant / chargé d'étude – <u>pradier@coordinationsud.org</u>
Ecole Doctorale Management Panthéon-Sorbonne
Laboratoire GREGOR – IAE de Paris / Université Paris 1
Convention CIFRE – Coordination SUD

Le sixième rapport d'évaluation du GIEC démontre que « l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, les océans et les terres (et va entraîner) des changements rapides et généralisés dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère » et que « la vulnérabilité des écosystèmes et des populations au changement climatique varie considérablement d'une région à l'autre [...], sous l'effet [...] des schémas historiques et permanents d'inégalités tels que le colonialisme » (IPCC, 2022, p.14¹). Sont particulièrement concernés par ces nouvelles vulnérabilités les pays considérés par l'OCDE comme moins avancés (les PMA) ou en développement (PED). Appréhender comment, sur certains de ces territoires déjà durablement dégradés économiquement, socialement – voire démocratiquement – des organisations gèrent le facteur aggravant du réchauffement climatique sur les vulnérabilités, nous semble donc intéressant.

C'est particulièrement le cas des organisations non gouvernementales (ONG) de solidarité internationale, qui, comme toutes les organisations *occidentales*, sont appelées, par la Convention-Cadre des nations unies sur les changements climatiques (CNUCC) à réduire leur empreinte dite environnementale. A ce titre, en France, depuis décembre 2020, dix ONG d'action humanitaire parmi les plus importantes se sont engagées à réduire de 30% leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2025, et 50% à l'horizon 2030, arguant que « les actions des organisations de solidarité, aussi cruciales soient-elles, peuvent générer des impacts environnementaux et climatiques. [...] La prise en compte de ces enjeux est donc pour le secteur [...] une question de cohérence globale » (Groupe URD, 2020²) ».

Actrices du temps long, comment la dimension exponentielle et systémique de la crise climatique et environnementale transforme-t-elle l'outillage gestionnaire des ONG *occidentales* de solidarité internationale ?

Nous proposons d'illustrer cette question de recherche par un travail qualitatif et inductif de comparaison d'études de cas menées au sein de cinq ONG françaises de solidarité internationale. L'inscription de ce travail en Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein de Coordination SUD³, nous a permis d'étudier une diversité d'ONG occidentales, et de nous intéresser à leurs conditions de déploiement en France et sur certains territoires dégradés (notamment en Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso).

Le caractère intrinsèquement multiculturel de la gestion de ces organisations, leur inscription dans l'histoire *coloniale* des pays européens et une certaine « extrémité » de leurs territoires d'intervention nous amènera à mobiliser chemin faisant les approches post-coloniales et décoloniales de gestion, en particulier *l'écologie décoloniale*, à même d'éclairer la spécificité de cet objet (l'ONG) et de ces

¹ IPCC. (2022). *Climate change 2022. Impact, adaptation, vulnerability: summary for Policy Maker.* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève.

² Groupe URD (2020). Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat.

³ La plate-forme des ONG françaises de solidarité internationale.

territoires (les PMA et le PED), comme l'illustration possible d'une « double fracture coloniale et environnementale de la modernité » (Ferdinand, 2019, p.14⁴).

Trois principales contributions sont attendues. D'une part, nous proposerons de documenter comment certaines ONG occidentales, en gérant l'aggravation du réchauffement climatique sur leurs territoires d'intervention, sont confrontées au risque d'un déploiement de pratiques parfois très empreintes de colonialité. En mobilisant les perspectives post-coloniales et décoloniales, nous montrerons justement comment ces pratiques sont surtout révélatrices de la transformation du rôle et du positionnement des ONG occidentales dans l'architecture de l'aide. Enfin, nous articulerons ces perspectives aux théories foisonnantes sur les enjeux de transition écologique.

⁴ Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Seuil.